RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **RAPPORT N° 63**

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 13 DÉCEMBRE 2024
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINE

OBJET : Budget primitif 2025 : Ports départementaux.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le budget primitif (BP) des Ports départementaux pour l'exercice 2025 présente les données suivantes :

Libellé	BP 2024	BP 2025	Evol. (%)	Evol. (K€)
Recettes	**1 972,9**	**1 644,3**	**-16,7%**	**-328,7**
Fonctionnement	1 222,1	1 268,1	3,8%	46,0
Investissement	750,8	376,2	-49,9%	-374,7
Dépenses	**1 972,9**	**1 644,3**	**-16,7%**	**-328,7**
Fonctionnement	994,9	1 010,3	1,5%	15,4
Investissement	978,0	634,0	-35,2%	-344,0

Crédits réels, chiffres exprimés en milliers d'euros

1 – La situation des recettes

Le montant des recettes de fonctionnement est estimé à près de 1,3 M€. Celles-ci sont constituées essentiellement de redevances d'occupation du domaine public, de droits de ports ou encore sont issues de contrats de concession.

Ce montant est en progression de 3,8 %.

Les recettes d'investissement sont limitées à la subvention d'investissement du budget principal départemental au bénéfice du budget annexe des ports départementaux, prévue pour 376,2 K€ (- 374,7 M€ par rapport au BP 2024).

Ce montant est en réduction de près de 50 % d'autant plus, qu'à l'instar de 2024, aucune aide de l'Etat et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne sera perçue dans le cadre du label port propres qui s'est achevé en 2023.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20241213-108370A-BF-1-1
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024

2 – La situation des dépenses

L'augmentation du budget de fonctionnement, peu significative en volume, résulte d'une croissance des dépenses d'exploitation et de structure (+ 10,6 %) d'une part, et d'une baisse des charges de personnel (- 10 %) d'autre part.

Les charges à caractère général hors impôts et taxes (319,1 K€) traduisent la mise en place d'actions nouvelles dans le cadre des actions « ports propres ». Ainsi, les remises à niveau, l'entretien et les réparations des équipements portuaires mobilisent 255 K€ tandis que 33 K€ sont dévolus aux campagnes d'analyse des plans d'eau et des rejets des bassins de décantations des aires de carénage. S'y ajoutent 20 K€ dédiés à maintenance de la vidéo protection.

Les impôts et taxes (+ 15 K€ ; + 6,8 %) dont la taxe foncière sont estimés à 235 K€.

Les autres charges (62 K€) concernent des dépenses diverses dont 50 K€ consécutifs à la réduction tarifaire accordée aux bateaux de tradition de La Ciotat.

Le volume des charges de personnel (394 K€ ; - 43,9 K€) s'appuie sur l'estimation des effectifs.

Les dépenses d'investissement représentent 634 K€ (1 M€ au BP 2024 soit - 35,2 %). Elles se ventilent sur les postes de travaux d'infrastructures portuaires (564 K€) et d'études, (notamment de confortement des digues de Cassis [70 K€]).

Les travaux se répartissent sur les ports suivant de :

- Cassis : 210 K€ (travaux de confortement et divers travaux par délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage à la ville de Cassis) ;
- La Redonne : 110 K€ (aire de carénage et affouillements) ;
- Carro : 85 K€ (travaux d'affouillement) ;
- Jaï : 70 K€ (dispositif pour piéger les sédiments et dragage) ;
- Le Pertuis : 64 K€ (clôtures des cabanes de pêcheurs) ;
- Niolon : 25 K€.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20241213-108370A-BF-1-1
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône

Martine VASSAL

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20241213-108370A-BF-1-1
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CD-2024-12-13-63

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 13 DÉCEMBRE 2024

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINE

OBJET : Budget primitif 2025 : Ports départementaux.

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi treize décembre à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :
Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINE, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Donne(nt) pouvoir :
Mme Laurence ANGELETTI à M. Cyrille BLINT, Mme Nouriati DJAMBAE à Mme Sophie CAMARD, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO à M. Jacky GERARD, M. Yannick GUERIN à Mme Julie ARIAS, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20241213-108370A-BF-1-1
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CD-2024-12-13-63

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 13 DÉCEMBRE 2024

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINE

OBJET : Budget primitif 2025 : Ports départementaux.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 13 décembre 2024, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Vu la maquette budgétaire des ports départementaux annexée,

A décidé :

- d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2025 du budget annexe des ports départementaux ;

- de préciser que ce budget primitif est adopté sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M4.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20241213-108370A-BF-1-1
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024

Adopte à l'unanimité

Pour : 47
Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINE, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 11
Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Nathalie CAROLLO

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20241213-108370A-BF-1-1
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024